



3^e réunion, 21-22 mars 2019, Strasbourg

**MSI-JOQ(2019)11
le 1^{er} avril 2019**

RAPPORT DE REUNION

Ouverture et ordre du jour

1. Le Comité d'experts sur le journalisme de qualité à l'ère du numérique (MSI-JOQ) s'est réuni à Strasbourg les 21-22 mars 2019. La réunion était présidée par Mme Katharine Sarikakis, qui a été réélue avec Mme Alexandra Borhardt pour la présidence et la vice-présidence du Comité pendant une année supplémentaire. Le Comité adopte l'ordre du jour (Annexe I) sans modifications. Le projet d'ordre du jour annoté et la liste des participants figurent aux annexes II et III, respectivement. Sur les 26 participants, 13 sont des femmes (50%) et 13 sont des hommes (50%).
2. La réunion entend M. Jan Kleijssen, Directeur, Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité. Il souhaite la bienvenue aux participants et tout spécialement à Áine Kerr, nouveau membre du MSI-JOQ, et remercie le groupe pour son travail sur la Déclaration sur la viabilité financière du journalisme de qualité à l'ère numérique. Il évoque également l'importance d'un secteur des médias sain et des médias indépendants pour le pluralisme de la société. A ce propos, M. Kleijssen présente quelques conclusions de la Conférence « Liberté des médias – comment y arriver ? » qui a fait ressortir de nouveaux éléments sur les menaces numériques contre le pluralisme et envisagé de nouvelles possibilités d'action sur les plans du contrôle de l'actionnariat, de la transparence, du financement et de l'éducation aux médias. Il est notamment ressorti des discussions que les programmes d'éducation aux médias et à l'information doivent s'inscrire dans un contexte normatif, et que les autorités de régulation doivent disposer des compétences et des financements adéquats – et ce sont surtout les fonds qui manquent – pour mettre en place des politiques et mesures d'éducation aux médias et à l'information adaptées à un large éventail de classes d'âge et de groupes sociaux. M. Kleijssen conclut par le constat que le pluralisme des médias reste confronté à de nombreuses menaces traditionnelles, amplifiées par de nouveaux phénomènes numériques, et il encourage le groupe à consulter les conclusions de la Conférence de Helsinki sur l'impact du développement de l'intelligence artificielle sur les droits de l'homme, la démocratie et l'Etat de droit qui devrait donner lieu à plusieurs recommandations sectorielles et à une évaluation de la nécessité d'élaborer un instrument juridique contraignant sur la question.

Résultats attendus du MSI-JOQ

Projet de recommandation sur la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité dans l'ère numérique

3. Les membres et les participants examinent le deuxième projet de la recommandation préparée et présentée par la rapporteure, Nadia Bellardi. Ils décident d'apporter quelques amendements rédactionnels au préambule, d'intégrer au texte l'importance d'un accès à l'information et d'établir une distinction claire, du point de vue de l'accès à un journalisme de qualité, entre la réussite de certains modèles économiques de médias commerciaux et le rôle spécifique des médias de service public et communautaires. Dans le dispositif, le groupe décide d'ajouter que les Etats s'engagent à traduire la recommandation dans leurs langues nationales, ainsi que l'idée de préserver la pertinence de la recommandation dans la pratique par sa promotion aux plans national et international.
4. Le groupe formule plusieurs suggestions visant à renforcer le texte dans son ensemble, en donnant par exemple plus de visibilité à l'importance du journalisme indépendant et des régulateurs des médias. En outre, la recommandation pourrait aborder l'évolution des mesures d'audience du journalisme et l'abandon de la mesure du temps de consultation pour une mesure de l'engagement réel en examinant comment les contenus sont consommés. D'autres travaux de recherche pourraient tenter de définir des manières de récompenser les reportages originaux et d'amplifier les sources originales de contenus de qualité.
5. Les lignes directrices sont présentées en trois chapitres. À cet égard, le groupe envisage une possible modification du titre du dernier chapitre sur l'éducation aux médias et à l'information (EMI), et propose des suggestions d'amendement de certaines sous-sections (notamment le premier chapitre sur la viabilité financière) pour mieux les adapter aux lignes directrices tout en correspondant aux titres des chapitres. Par ailleurs, certaines lignes directrices devraient être déplacées vers d'autres titres afin d'améliorer la cohérence de la structure générale. Les membres examinent aussi la possibilité d'étayer le texte par des éléments spécifiques sur l'EMI. Le texte peut encore être renforcé en établissant une corrélation claire entre les compétences en matière d'esprit critique et en suscitant une demande pour des contenus de qualité et leur production. Il faut toutefois aussi veiller à préserver la spécificité de chaque ligne directrice; il s'agit d'intégrer de manière stratégique les éléments supplémentaires afin d'obtenir un maximum d'impact.
6. Dans le chapitre sur la viabilité financière du journalisme de qualité, les membres et les participants soulignent la nécessité de veiller à ce que tout soutien direct ou indirect de l'État soit assorti de garanties de transparence et d'indépendance. De même, s'agissant des conditions d'octroi des aides, l'on peut s'inspirer de diverses réglementations et pratiques nationales existantes qui pourraient être intégrées aux lignes directrices. Les lignes directrices sur le soutien devraient donc être mieux présentées des points de vue de la distinction entre les objectifs, les moyens et les organismes envisageables à cet effet et dotés de différentes compétences (recherche, gestion, suivi, contrôle).
7. Les lignes directrices concernant les mécanismes de redistribution entre les médias et les plates-formes en ligne devraient mettre l'accent sur le principe selon lequel si le journalisme de qualité est un bien public, des structures appropriées de régulation devraient faciliter la répartition équitable des gains générés par leur monétisation. Dans ce domaine, le rapport entre les mesures décidées par l'État ou réglementées de toute autre manière d'une part, et les contributions volontaires d'autre part, devrait être clarifié parallèlement au développement de moyens de promouvoir les plateformes. Par ailleurs, la notion de capture de médias par les plateformes devrait être détaillée. Ensuite, concernant le principe du partage des données, le texte devrait exprimer l'idée que les plateformes des médias en ligne doivent supprimer les obstacles à l'accès à leur public par les médias en leur

offrant suffisamment de moyens de consulter les données des utilisateurs visitant leurs sites internet. L'accès devrait s'accompagner d'initiatives et d'outils permettant aux médias, y compris de petite taille, de pleinement profiter de ces données.

8. Enfin, la section sur les conditions de travail des journalistes mériterait d'être complétée par des lignes directrices sur des questions spécifiques comme (i) la santé mentale des journalistes exposés au surmenage et aux traumatismes, (ii) la protection contre le discours de haine et le cyberharcèlement dont sont victimes de nombreux reporters, (iii) les mesures de protection en cas d'actions en justice contre les journalistes, (iv) la reprise du travail après un congé de maternité, etc.
9. Dans le deuxième chapitre sur l'éthique et la qualité, les experts et les participants ont confirmé les grandes lignes proposées et ont ajouté divers éléments à intégrer au texte. Du point de vue de la vérification des faits, ils ont souligné que les médias de témoins oculaires peuvent apporter une contribution considérable au travail journalistique, mais que l'exploitation de tels contenus doit s'accompagner d'un traitement éditorial préalable et du consentement des créateurs. Ensuite, la transparence des politiques et pratiques éditoriales doit aller de pair avec des mécanismes de contrôle, et la ligne directrice correspondante doit être assortie des exceptions visant les créateurs de contenus exposés à divers risques. Sur le plan des mécanismes d'autorégulation, il faut prendre en compte les divers rôles de tels mécanismes qui n'ont pas nécessairement une fonction de surveillance. S'agissant d'une amélioration de la représentation et de la participation aux médias, il est proposé d'élargir la ligne directrice à d'autres groupes sous représentés qui peuvent difficilement accéder à des contenus médiatiques et/ou à obtenir une couverture par les médias de leurs problèmes et intérêts. Les participants ont réexaminé le lien entre la protection des données et le journalisme de qualité et ont réaffirmé qu'il s'agit d'une des conditions préalables au renforcement de la confiance et de la mobilisation du public; il faut toutefois développer davantage certains principes relatifs à la protection des données, et les sociétés de médias ne devraient pas être tenues pour responsables du traitement des données par des plates-formes tierces quand elles font appel à des plates-formes en ligne pour diffuser leurs contenus.
10. Les participants accordent une attention considérable à la section sur la diffusion de contenus journalistiques de qualité, et notamment (a) au délicat équilibre entre la garantie de la neutralité fondamentale des points de vue dans les plates-formes en ligne et la priorité accordée aux contenus d'intérêt public, et (b) à la difficulté de garantir la mise à disposition universelle des contenus d'intérêt public sur les plates-formes en ligne, aux leçons apprises dans le secteur audiovisuel et aux possibilités de transposer dans l'environnement numérique les dispositions spécifiques au domaine de l'audiovisuel. L'on semble assister à une prise de conscience du fait que les contenus d'intérêt public devraient être publiés sur les plates-formes. Sur le plan des possibilités techniques, l'autorité britannique Ofcom a entrepris des recherches sur le sujet de la bonne visibilité sur les plateformes, et son étude devrait paraître en juin. Plusieurs questions de fond subsistent cependant quant à quels contenus devraient être prioritaires sur les plateformes. De ce point de vue, les initiatives d'autorégulation qui s'efforcent de standardiser ou de catégoriser les sources valables d'information paraissent très prometteuses; il convient toutefois de garder à l'esprit que leur travail porte sur des organisations et non sur des articles individuels. Deuxièmement, en ce qui concerne les mesures / campagnes contre le contenu non fiable, faux, manipulateur et la désinformation, il a été évoqué que les plates-formes en ligne doivent être pleinement impliquées si nous voulons savoir ce que le public lit et partage en ligne. Le problème de la propagation de la désinformation peut être encore plus aigu lorsque des personnes s'engagent dans des réseaux fermés (tels que WhatsApp), et cela devrait être traité de manière appropriée dans le texte. En outre, en plus des informations manipulatoires et fausses, des défis distincts sont

posés par des informations vraies, mais qui peuvent être contraires à l'éthique de publication (par exemple, en ce qui concerne des événements sensibles tels que des tirs en masse).

11. Les membres et les participants formulent aussi un certain nombre de suggestions concernant le recours aux outils d'intelligence artificielle dans la création des contenus, comme la nécessité d'accentuer leurs retombées positives, y compris pour les plus petites rédactions, l'adoption d'une attitude proactive à l'égard de l'EMI et de l'intelligence artificielle, et la promotion par les Etats du développement des nouvelles technologies pour les rédactions, en instaurant des garanties appropriées afin de prévenir tout abus de pouvoir. D'une manière générale, les participants estiment que les dimensions techniques appellent un examen plus détaillé du point de vue des technologies novatrices exploitables au profit des rédactions et des utilisateurs, mais aussi de la sensibilisation au potentiel de telles technologies pour la manipulation (« hypertrucage »).
12. Le troisième chapitre, sur l'éducation et la formation, sera étayé et développé sur la base des conclusions de l'étude sur le développement des compétences permettant de reconnaître et de mettre en valeur le journalisme de qualité dans l'environnement numérique. Les membres étudient la possibilité de déplacer certaines lignes directrices sur la fidélisation de l'audience (étiquettes, confiance) vers d'autres chapitres, ou de ne conserver que le contenu qui concerne spécifiquement l'EMI.
13. Concernant les possibilités de formation des journalistes, il est suggéré de restructurer la section pour commencer par la formation initiale, les cours de journalisme et les écoles, et de poursuivre avec les problèmes quotidiens auxquels les journalistes sont confrontés, leur formation continue et, pour terminer, les programmes spécifiques d'EMI pour les rédactions. En outre, ces programmes devraient profiter non seulement aux rédactions mais aussi au cercle plus large des personnes qui contribuent à la création de contenus, y compris les développeurs de l'intelligence artificielle et les techniciens participant à la mise en œuvre des processus automatisés. Les codes d'éthique devraient être actualisés à la lumière des technologies qui ont aujourd'hui un impact sur la production de contenus journalistiques. Plusieurs suggestions sont avancées sur les possibilités de susciter des vocations de journalistes et d'améliorer la formation journalistique, notamment au moyen de subventions et en dotant les écoles de journalisme des équipements nécessaires.

Projet d'étude sur le développement des compétences nécessaires à la reconnaissance et à la mise en valeur du journalisme de qualité dans l'environnement numérique.

14. Les Rapporteurs Martina Chapman et Markus Oermann présentent les conclusions de haut niveau de l'enquête en ligne élaborée pour collecter des données sur les projets d'EMI visant à développer les diverses compétences nécessaires pour reconnaître et valoriser le journalisme de qualité. L'enquête a été diffusée auprès de médias de service public, de régulateurs de médias, d'intermédiaires sur Internet et d'experts de l'éducation aux médias de nombreux pays d'Europe, et 69 réponses complètes et pertinentes ont été identifiées. Des pratiques prometteuses ont été relevées dans 32 pays, dont 14 projets transnationaux.
15. L'enquête proposait 12 compétences essentielles pour conférer aux utilisateurs la capacité de reconnaître et d'apprécier un journalisme de qualité. « Comprendre comment un contenu est créé et édité » est la compétence la plus fréquemment mise en avant dans les projets d'EMI (82%); les compétences les moins souvent préconisées concernent la compréhension de la réglementation des médias, de leur actionnariat, de leur financement et de la manière dont les contenus médiatiques sont diffusés en ligne (moins de 50%). Sur le plan des groupes ciblés par les

projets d'EMI, le pourcentage le plus élevé visait un public âgé de 16 à 18 ans. Les personnes de plus de 65 ans sont les moins ciblées par les projets d'EMI, alors même que les recherches indiquent que ce groupe consomme de plus en plus de contenus médiatiques en ligne et qu'il présente également le risque le plus élevé de diffuser (à son insu) de la désinformation.

16. Les rapporteurs analyseront les conclusions en détail et proposeront, sur cette base, une analyse critique de la définition de l'EMI. Les rapporteurs réaliseront en outre une typologie des activités et projets selon les types d'activités, leurs buts et objectifs, les groupes cibles, les aspects organisationnels et l'importance de l'évaluation et des retours d'expérience. Sur cette base, ils identifient également certains modèles de projets et activités d'EMI et relèvent les compétences d'EMI qui ont le plus de chances d'être renforcées dans chacun des modèles. Ce modèle pourrait servir de cadre à l'élaboration de projets et activités futurs. L'étude sera assortie de recommandations qui pourraient mettre l'accent sur (i) les « lacunes » dans les compétences d'EMI permettant de reconnaître un journalisme de qualité et la nécessité de poursuivre le relevé des projets et activités d'EMI afin de suivre leur développement; (ii) la nécessité d'une feuille de route des initiatives et projets d'EMI et d'un inventaire des possibilités de financement, et (iii) une éventuelle campagne paneuropéenne de sensibilisation du public à la valeur du journalisme de qualité.

Décisions relatives au calendrier et aux suites à donner

17. Le MSI-JOQ tiendra sa prochaine réunion à Strasbourg les 21-22 mars 2019.
18. Le MSI-JOQ charge le Secrétariat d'élaborer un projet de rapport de réunion et de l'envoyer à la Présidente et à la Vice-Présidente. Le Secrétariat enverra ensuite ce projet au MSI-JOQ, qui disposera de 5 jours ouvrables complets pour formuler des observations. En l'absence de commentaires à la date d'échéance, le rapport sera jugé adopté par les membres du MSI-JOQ et transmis au CDMSI.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR DE LA TROISIÈME RÉUNION

1. Ouverture de la réunion
2. Election du président et du vice-président
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Information du Secrétariat
5. Présentation et discussion du projet de recommandation sur la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité dans l'ère numérique
[Doc MSI-JOQ(2018)08 – en préparation]
6. Présentation et discussion du projet d'étude sur le développement des compétences pour reconnaître et valoriser un journalisme de qualité dans l'environnement numérique
[Doc MSI-JOQ(2018)10 – en préparation]
7. Dates des prochaines réunions
8. Autres points

ANNEXE II

ORDRE DU JOUR ANNOTE DE LA TROISIÈME RÉUNION

1. **Ouverture de la réunion**
2. **Allocution par M. Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'Information - lutte contre la criminalité**
3. **Élection du Président(e) et du Vice-Président(e)**
4. **Adoption de l'ordre du jour**
5. **Information du Secrétariat**

Informations sur les activités du Conseil de l'Europe pertinentes pour les travaux du MSI-JOQ, et plus particulièrement sur la 15^{ème} réunion du CDMSI (Comité directeur sur les médias et la société de l'information), qui s'est tenue du 27 au 30 novembre 2018, et sur la « Conférence sur le pluralisme des médias – comment y arriver ? » ayant lieu les 19 et 20 mars 2019
6. **Présentation et discussion du projet de recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la promotion d'un environnement propice à un journalisme de qualité dans l'ère du numérique**

[[Mandat du MSI-JOQ](#)] *(doc MSI-JOQ(2018)08)*

Les membres du MSI-JOQ seront invités à examiner et à discuter le troisième projet du document préparé par le rapporteur.
7. **Présentation et discussion des résultats préliminaires de l'enquête menée comme base de l'étude sur le développement des compétences pour reconnaître et valoriser un journalisme de qualité dans l'ère du numérique** [[Mandat du MSI-JOQ](#)]

Les membres du MSI-JOQ seront invités à discuter le rapport préparé par les rapporteurs.
8. **Dates des prochaines réunions**

Les membres du MSI-JOQ seront invités à convenir d'un calendrier pour la poursuite de leurs travaux.
9. **Autres points**

ANNEXE III

List of participants / *Liste des participants*

COMMITTEE MEMBERS / MEMBRES DU COMITE

Nadia BELLARDI

Project Consultant and Media Expert specialising in Journalism, Community Media, Media Diversity, Transcultural Communication, Migration, Integration, Islam and Gender Issues
Consultante de projet et experte des médias spécialisée en journalisme, médias communautaires, diversité des médias, communication transculturelle, migration, intégration, islam et questions de genre

Zoran BOJAROVSKI

Media Reforms Adviser to the Prime Minister - North Macedonia
Conseiller du Premier Ministre en matière de réforme des médias – Macédoine du Nord

Alexandra BORCHARDT, Vice-Chair of MSI-JOQ / Vice-présidente du MSI-JOQ

Director of Strategic Development – Reuters Institute for the Study of Journalism
Directrice du développement stratégique - Institut Reuters pour l'étude du journalisme

Martina CHAPMAN

Communications Professional specialising in Media Literacy and Digital Engagement
Professionnelle des communications spécialisée en éducation aux médias et en engagement numérique

Pierre-François DOCQUIR

Senior Legal Officer – ARTICLE 19
Juriste principal - ARTICLE 19

Oiha HERASYMIUK

First Deputy Chair, National Council of Television and Broadcasting of Ukraine
Première vice-président, Conseil national de la télévision et de la radiodiffusion de l'Ukraine

Áine KERR

COO and Co-Founder, Kinzen
DOP et co-fondatrice, Kinzen

Tom LAW

Gender Equality rapporteur of MSI-JOQ, Director of Campaigns and Communications – Ethical Journalism Network
Rapporteur sur l'égalité de genre du MSI-JOQ, Directeur des campagnes et des communications Ethical Journalism Network

Helena MANDIĆ

Director of Broadcasting, Communications Regulatory Agency - Bosnia and Herzegovina
Directrice de la radiodiffusion, Agence de régulation des communications - Bosnie-Herzégovine

Tarlach McGONAGLE

Senior researcher/lecturer, Institute for Information Law, Amsterdam – Ireland
Chercheur principal /chargé de cours, Institut de droit de l'information, Amsterdam – Irlande

Markus OERMANN

Policy Consultant, German Federal Commissioner for Culture and the Media, Department for general issues of the media and media competency – Germany
Conseiller politique, Commissaire fédéral allemand à la Culture et aux Médias, Département des questions générales de la compétence médias et médias – Allemagne

Katharine SARIKAKIS Chair of MSI-JOQ / *Présidente du MSI-JOQ*

Professor of Communication Science (Media Industries, Media Organisation, Media Governance), Jean Monnet Chair of European Media Governance and Integration; Director at Media Governance and Industries Research Lab, Department of Communication, Vienna - Greece
Professeur en Sciences de la communication (industries des médias, organisation des médias, gouvernance des médias), Chaire Jean Monnet de gouvernance et d'intégration des médias européens; Directeur du laboratoire de recherche sur les industries et la gouvernance des médias, Département de Communication, Vienne – Grèce

Inge WELBERGEN

Senior Legal Officer Media, Ministry of Education, Culture and Science – The Netherlands - Apologised
Juriste principal Médias, Ministère de l'Education, de la Culture et de la Science - Pays-Bas - Excusée

OTHER PARTICIPANTS COUNCIL OF EUROPE MEMBERS & NON MEMBER STATES
AUTRES PARTICIPANTS ETATS MEMBRES & NON MEMBRES DU CONSEIL DE
L'EUROPE

GEORGIA / GEORGIE

Ivane MAKHARADZE

Head of Broadcasting Regulation Department, National Communications Commission

Chef du Service de régulation de l'Audiovisuel, Commission Nationale des Communications

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Tatiana BURAGA

Member of the Audio-visual Coordination Council
Membre du Conseil de coordination de l'audiovisuel

TURKEY / TURQUIE

Esat ÇİPLAK

Acting President, Radio Television Supreme Council
Acting President, Radio Television Supreme Council

Ömer AVCI

Expert, Radio Television Supreme Council
Expert, Radio Television Supreme Council
UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Maria DONDE

Head of International Content Policy, Office of Communication (OFCOM)
Chef de la politique de contenu international, Bureau de la Communication (OFCOM)

OTHER INSTITUTIONS / AUTRES INSTITUTIONS

EUROPEAN BROADCASTING UNION (EBU) / UNION EUROPEENNE DE RADIO-TELEVISION
(UER)

Michael WAGNER

Head of Media Law and Communications, Legal and Policy Department
Chef du droit des médias et de la communication, Service juridique et politique

Giacomo MAZZONE

Head of Institutional Relations, Member Relations & Communications
Responsable des relations institutionnelles, Membre relations et communications

OSCE

Andrey RIKHTER

Senior Adviser, Office of the OSCE Representative on Freedom of the Media, Vienna,
Conseiller principal, Bureau du représentant de l'OSCE pour la liberté des médias, Vienne

REPORTERS WITHOUT BORDERS / REPORTERS SANS FRONTIÈRES

Olaf STEENFADT

Project Director - Journalism Trust Initiative
Directeur de projet - Journalism Trust Initiative

UNESCO

Adeline HULIN

Project Officer, Freedom of Expression and Media Development
Chargée de projet, Liberté d'expression et développement des médias

NON-MEMBER STATES / ETATS NON MEMBRES

MOROCCO / MAROC

Khatouri MERIEM

Director of Studies and Media Development, Ministry of Culture and Communication,
Department of Communication

Directrice des Etudes et du Développement des Médias, Ministère de la culture et de la communication, Département de la Communication

EI Mahdi AROUSSI IDRISSE

Director of Legal Studies, High Authority for Audio-visual Communication

Directeur des études juridiques, Haute autorité de la communication audiovisuelle

Chanaz EL AKRICHI

Head of Division of Cooperation, Ministry of Culture and Communication, Department of Communication

Cheffe de Division de la Coopération, Ministère de la Culture et de la Communication, Département de la Communication

Mohamed EI MAAZOUZ

Member of the new Higher Audio visual Council

Membre du nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel

Badia RADI

Member of the new Higher audio visual Council

Membre du nouveau Conseil supérieur de l'audiovisuel

COUNCIL OF EUROPE SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Jan KLEIJSSSEN

Director of Information Society - Action against Crime

Directeur de la société de l'information - lutte contre la criminalité

Twitter: @JKleijssen @CoE_HRightsRLaw

Patrick PENNINCKX

Head of Information Society Department

Chef du Service de la société de l'information

Silvia GRUNDMANN

Head of Media and Internet Division, Information Society Department

Chef de la Division médias et internet, Service de la société de l'information

Urška UMEK

Secretary of MSI-JOQ Committee, Head of Media Unit, Media and Internet Division,
Information Society Department

Secrétaire du Comité MSI-JOQ, Chef de l'unité médias, Division médias et internet, Service de la société de l'information

Francesca MONTAGNA

Administrator, Media and Internet Division, Information Society Department
Administratrice, Division médias et internet, Service de la société de l'information

Dominique WULFRAN

Assistant, Media and Internet Division, Information Society Department
Assistante, Division médias et internet, Service de la société de l'information

INTERPRETERS / INTERPRETES

Elisabetta BASSU

Katia DI STEFANO

Rémy JAIN

Didier JUNGLING (22/03)